
« Les enfants violentés ont besoin d'espaces de parole »

Isabelle Seret, journaliste et sociologue clinicienne

Depuis une quinzaine d'années, Isabelle Seret concentre ses recherches sur les manifestations de la violence, la manière dont elle s'exprime, dont elle est gérée par ceux qui la portent en eux et vécue par ceux qui la subissent. Ayant résidé au Proche-Orient, l'autrice s'est longuement intéressée au phénomène djihadiste. Elle a notamment accompagné des familles concernées par la radicalisation violente et des personnes touchées par un attentat. Se basant sur la méthodologie des histoires de vie, des récits dans lesquels tout se mêle, la sociologue clinicienne, formée à la victimologie appliquée, signait un précédent ouvrage, *Chez moi vit la violence* (La manufacture de livres, 2022), dans lequel elle emmenait le lecteur au cœur d'un groupe de parole d'hommes violents. Avec *Faire taire le silence* (1), elle décortique les dysfonctionnements de la prise en charge des violences intrafamiliales en s'appuyant sur huit récits poignants de victimes. Des enfants battus, abusés, détruits, dont les murmures n'ont pas été entendus.

Vous avez pris le parti d'interroger des adultes sur leur enfance malmenée dans l'espoir qu'ils vous

Par
**Ludivine
Ponciau**

aident à identifier les failles du dispositif d'aide et d'intervention.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de ce qui avait été amorcé pendant la pandémie. Le délégué aux droits de l'enfant s'était alors inquiété de l'augmentation des violences intrafamiliales et du fait que les victimes étaient livrées à elles-mêmes. C'est dans ce contexte qu'il a réuni un comité d'experts académiques et scientifiques afin de mettre sur pied une méthodologie d'approche de ces enfants qui évite une réactivation du trauma, ajoutant de la souffrance à leur douleur. Nous avons donc lancé un appel à témoignages. En examinant ces récits, j'ai été surprise de constater à quel point ces adultes se livraient, comme si le fait que cette institution comporte le mot « enfant » les autorisait enfin à tout raconter. Ils y trouvaient quelque chose de réparateur.

En relisant leur propre récit, certains témoins ont eu une réaction inattendue...

Ils trouvaient que certaines choses étaient bien formulées alors qu'eux-mêmes les avaient décrites. Cela donnait l'impression que ces mots n'étaient ...

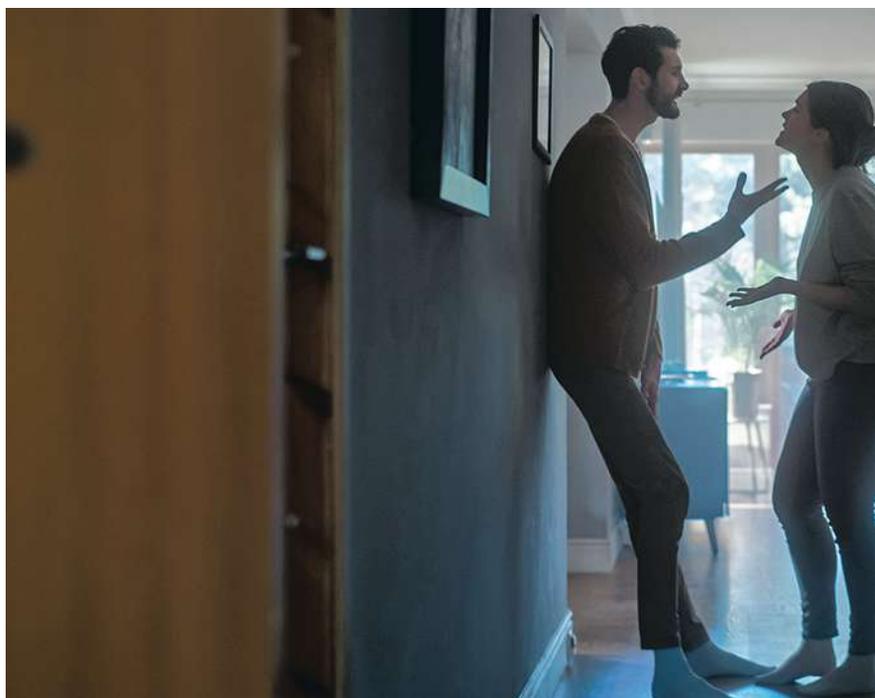


Le grand
entretien

... pas les leurs mais ceux d'un enfant qui aurait vécu à l'intérieur d'eux-mêmes. J'ai également été surprise par le fait que, parmi les huit personnes qui témoignent de violences intrafamiliales vécues, six ont été victimes d'inceste et d'abus sexuel. Bien que l'on connaisse les chiffres relatifs à ces faits, y être confronté dans la réalité, c'est autre chose. Ce qui est tout aussi marquant dans ces témoignages, c'est que rien n'est occulté : ni la violence ni la manière dont ces personnes y ont réagi.

Les victimes de violences intrafamiliales disent souvent n'avoir pas été écoutées, que leurs signaux n'ont pas été perçus. voire ignorés...

Le plus compliqué dans ces situations, c'est que les manifestations qui devraient éclairer les adultes sur ces faits sont tellement diverses et singulières qu'il est impossible de les recenser. L'enfant peut rester le meilleur élève de sa classe et faire preuve d'une docilité extrême, comme il peut fuguer ou se scarifier. Dans ce panel de manifestations du mal-être, il est compliqué de déceler ces indices. J'ai cependant l'intime conviction qu'ils le disent mais qu'ils ne sont effectivement pas entendus, notamment parce que traduire ce qu'ils disent est déjà de l'ordre de l'indicible. Arriver à mettre des mots sur ces faits n'est pas simple. A cela viennent s'ajouter des enjeux de loyauté, de culpabilité, de honte, de peur. Par ailleurs, l'intervenant chez qui ces signaux éveilleraient les soupçons peut se sentir complètement démuni s'il n'y a rien d'objectivable. Une intuition n'est pas suffisante, et heureusement sinon on commettrait beaucoup d'erreurs. Mais cette nécessaire objectivation empêche aussi d'accompagner l'enfant sans que le bouton d'alarme ne soit déclenché, ce qui freine énormément d'intervenants. Ceux-ci se demandent dans quoi ils mettent les pieds, se questionnent sur la possibilité qu'ils puissent commettre une erreur, etc. C'est là qu'apparaissent toutes les violences institutionnelles. La plupart des instituteurs ou des intervenants dans les centres psycho-médico-sociaux ne sont pas formés à la détection de la violence intrafamiliale, voire ne savent pas ce qu'est la violence intrafamiliale. On laisse donc ces intervenants face à des situations pour lesquelles ils ne sont pas armés à réagir de manière adéquate. Forcément, ils ont peur de mal faire. Et peur de faire mal. Car en cas d'erreur, les conséquences peuvent être catastrophiques. Il ne s'agit pas de la seule violence institutionnelle. Le fait que ces professionnels ne travaillent pas en réseau en est une autre. Une médiatrice scolaire, citée dans l'ouvrage, l'exprime très bien : dans son établissement, une psychologue est présente une demi-journée par semaine. Ses collègues, elle ne les voit pas car elles n'ont pas les mêmes horaires. Donc, lorsqu'un enfant vient lui faire une révélation, elle est seule. Il n'y a pas de lieu où elle peut partager ses impressions, pas non plus de cadre protégé pour pouvoir partager ses réflexions. La conséquence de ce manque de réseautage, c'est qu'un intervenant qui doute pourrait être tenté de passer outre cette étape de partage d'information, de concertation, et d'aller directement à la police.



Parfois, lorsque la parole de l'enfant est recueillie, on ne tient finalement pas compte de son avis, regrette Isabelle Seret.

Pourtant, il existe déjà un large panel de structures et d'associations dédiées à l'accompagnement et la prise en charge des jeunes victimes de violences...

Mais tous ces services sont engorgés. Voyez les récentes manifestations des services d'accueil de la petite enfance : eux-mêmes ne s'en sortent déjà pas. On leur demande de faire du gardiennage et leur rôle au sein de la société est sous-estimé. Sur papier, tout a toujours l'air de bien fonctionner, mais dans les faits, les carences sont nombreuses. Les secteurs dédiés à l'enfance et à la jeunesse comptent énormément de travailleurs de bonne volonté mais cette bonne volonté est rarement soutenue par l'institution. Dans mon entourage, une personne a fait appel au Service d'aide à la jeunesse pour une jeune de 14 ans de fugue. On lui a donné rendez-vous cinq jours plus tard. Pas par mauvaise volonté mais en raison d'un agenda saturé.

Ce manque de moyens explique-t-il pourquoi si peu de jeunes sont écoutés ?

Je le pense. Cette absence d'espace où les enfants peuvent venir déposer la parole et ce manque de temps pour traiter les informations qu'ils livrent sont sans doute les premières violences institutionnelles.

Cette observation est aussi valable pour les cas de harcèlement, de décrochage scolaire ou de suicide chez les jeunes. Quand le drame survient, on se rend souvent compte qu'on aurait pu l'éviter...

Effectivement. Le manque de place dans les structures d'accueil psychiatriques, par exemple, est révélateur de cette paralysie. Cela étant, j'ignore s'il faut augmenter le nombre de places d'accueil ou plutôt créer des espaces de parole permettant de ne pas en arriver là.

La plupart des témoins de votre ouvrage sont aujourd'hui devenus éducateurs. L'un d'eux,



GETTY IMAGES

qui a grandi dans des centres, estime que s'en sortir dans la vie n'est qu'une question de volonté. Est-ce si simple ?

Non, ce n'est pas si simple. La femme qui prononce ces mots a impressionné son entourage institutionnel par son courage, sa force. Je préfère ne pas utiliser le mot résilience parce qu'il est galvaudé et qu'il existe aujourd'hui une injonction à la résilience. Or, ce sont des facultés que tout le monde n'a pas. Certaines personnes doivent faire avec des vulnérabilités psychiques. Il faut pouvoir les accueillir sans jugement. Être résistant et parvenir à vivre avec malgré tout, c'est déjà énorme. Plutôt que de résilience, je préfère parler de chemin de reconstruction. Un chemin non linéaire et qui, parfois, s'effondre. Mais dans le monde actuel, il n'y a pas de place pour les faibles. Comme si avoir des vulnérabilités psychiques était une preuve de faiblesse. Dans l'histoire du trauma, il y a eu des périodes au cours desquelles la société était beaucoup plus attentive au bien-être psychique des individus.

Vous dénoncez pourtant la tendance au « tout au psy » pour pallier l'impuissance des désordres relationnels et institutionnels. Rendre les consultations plus accessibles, comme cela a été fait, n'est donc pas la solution ?

C'est positif mais cela risque de pathologiser certaines choses qui n'ont pas à l'être. Si on part du principe qu'on est face à un fait de société, le renvoyer uniquement aux psychologues, c'est faire peser la responsabilité du mal-être sur la personne qui subit la situation. C'est renvoyer la question à de l'intime plutôt que d'effectuer un travail sociétal. Et d'en faire une question politique.

Dans votre ouvrage, vous abordez la délicate question de la violence éducative dans certaines cultures.

Je m'appuie sur les réflexions d'Abdesslem Yahyaoui

(NDLR : docteur en psychopathologie et psychologie clinique, enseignant-chercheur à l'université de Savoie). De nos jours, la société tend à remettre en question le patriarcat, lequel s'exerce notamment par l'autorité. Depuis quelques décennies, des mouvements tentent de faire en sorte que l'éducation ne passe plus par une forme d'autorité qui s'exprime par la violence. Malheureusement, les témoignages que nous avons collectés montrent que cela reste de l'ordre de l'espoir et ce, bien que la fessée et d'autres gestes aient été pénalisés. Cela montre, en tout cas, que le regard que nous portons sur les violences évolue dans le temps. Récemment, j'ai relu André Gide qui avait été appelé à siéger en tant que juré lors d'une cour d'assises (NDLR : Souvenirs de la cour d'assises, 1913). A l'époque, en cas d'inceste et de viol, les juges disaient aux parties « attention Monsieur, ce n'est pas bien. Et vous, Mademoiselle, comportez-vous mieux. » Par contre, commettre un vol chez les bourgeois en présence des habitants était sévèrement puni. Tout cela pour dire que certaines sociétés ont évolué différemment, ont gardé l'apprentissage par l'autorité et sont restées plus patriarcales. Dire à des parents que certaines choses ne se font pas, ou plus, comme la fessée, ce n'est pas pour les punir mais pour instaurer un cadre. D'autant que l'on sait, comme je l'explique dans mon précédent ouvrage, *Chez moi vit la violence*, que l'enfant qui a reçu des fessées et des gifles intègre inconsciemment que c'est ainsi qu'il faut se comporter.

Vous expliquez aussi à quel point il est difficile de ne pas reproduire ces schémas éducatifs, que cela peut causer des tensions dans les familles...

La prise de conscience est déjà difficile puisque nous incorporons les manières de faire de nos parents et de nos grands-parents. Les parents à qui on vient dire qu'ils ne peuvent plus faire ceci ou cela, auront tendance à considérer qu'il s'agit d'ingérence. Ou alors ils se sentiront complètement perdus dans leur autorité, au point de renoncer à l'éducation. En voulant s'adapter à d'autres manières d'élever sans autorité, ils risquent de se retrouver coincés entre leurs parents et leurs enfants et peuvent craindre de perdre la face, d'être rejetés. Pour ceux qui sont appelés à intervenir auprès de ces familles, c'est un sujet difficile à aborder sans paraître jugeant ou raciste. Pourtant, il est important de faire de la violence un sujet de société et de ne pas tout renvoyer à l'intrapyschique.

Certains thérapeutes prônent un retour à une éducation plus stricte. Leur discours parle à beaucoup de parents qui ne savent plus comment éduquer leurs enfants. Vous comprenez qu'ils se raccrochent à un cadre ?

Il ne faut pas confondre autorité et cadre. Pour grandir, un enfant a besoin d'un cadre, qui peut d'ailleurs exister sans autorité. L'autorité, c'est la domination. Le cadre, c'est dire « voilà comment nous vivons ensemble, et si tu ne respectes pas le contrat de ce cadre, nous devons en discuter ensemble pour l'améliorer ».

...



**« Il existe
une injonction
à la résilience.
Or, ce sont
des facultés que
tout le monde
n'a pas. »**

... *Les violences envers les enfants, c'est aussi l'inceste. Vous abordez un aspect particulièrement délicat : la honte d'être une victime mais aussi d'avoir aimé être le centre de l'attention de son père ou son grand-père, quelqu'un de spécial à ses yeux, bien que cette attention se traduise par des attouchements ou des viols...*

L'une des victimes l'exprime très bien. Elle dit « c'est ça, la saloperie du truc. C'est que ce n'est pas que moche. On a bien intégré que ça ne se faisait pas, que ça fait mal. Mais ça fait aussi plaisir. » Peut-être qu'on peut y voir des mécanismes de défense que les victimes mettent en place. Elles en viennent à se dire « au moins, moi, il [le violeur] m'aime. Moi, j'ai une place privilégiée au sein de la famille », tout en ressentant au fond de soi l'horreur de ce que l'on vit. Cela crée de grandes confusions sur ce qui est juste et ce qui ne l'est pas, et sur la frontière entre les deux. Ce que dit aussi cette femme, c'est qu'un inceste n'arrive jamais par hasard dans une famille. Effectivement, si vous faites l'exercice de dresser un arbre généalogique dans les familles où un cas d'inceste est déclaré, on s'aperçoit souvent qu'il en a eu plusieurs. Parce que ces frontières n'ont pas été établies. Dans ces familles, ce n'est pas tant qu'on reproduit, c'est qu'on ne connaît pas les limites. Qu'on n'a pas eu d'autres modèles d'apprentissage. D'ailleurs, des travaux menés sur les cas d'inceste montrent à quel point il est difficile pour la victime de rejeter son agresseur car celui-ci fait partie de son identité, puisqu'il vient de la même famille. Le dénoncer, c'est quelque part détruire cette appartenance et cette filiation. Certaines victimes le disent d'ailleurs aujourd'hui : le plus dur pour elles, c'est d'assumer d'avoir parlé.

Le culte du silence dans une famille peut être aussi dissuasif que les menaces ou les coups ?

C'est ce qu'on appelle les cercles du silence. L'enfant intègre très vite le fait qu'il ne doit pas en parler. D'autant que l'incesteur exerce souvent une autorité sur sa victime et peut être craint des autres membres de la famille. Au silence de l'incesté s'ajoute donc celui des proches, qui ne veulent pas l'entendre ou qui ne peuvent pas l'entendre. Parce qu'ils craignent que l'ordre généalogique s'effondre, que la famille se dissolve. Imaginez la responsabilité que cela représente pour un enfant de dénoncer un parent, sachant qu'il fera souffrir tout le monde. Surtout si quand il en parle, on lui donne l'ordre de se taire.

Dans la plupart des cas, la justice estime que l'enfant doit retourner dans sa famille ou, à tout le moins, garder le lien avec le parent violent. Le placement est considéré comme le tout dernier recours.

Vous ne semblez pas en accord avec ça...

Je me suis intéressée au lien de parenté et je me suis demandé si le lien du sang devait forcément primer. Dans l'analyse des récits que nous avons collectés, c'est un sujet très controversé. Certains disent que le placement est ce qui leur est arrivé de mieux. D'autres soutiennent qu'ils n'auraient jamais voulu être placés. Qu'ils préféreraient encore subir la situation que d'être

éloignés. Ce qui complique les choses, c'est qu'on est face à une identité narrative en mouvement. Si on demande à un enfant s'il veut être placé, vu la construction sociale faite autour de la famille, c'est difficile pour lui de se dire que le placement est effectivement ce qui peut lui arriver de mieux. En réalité, la construction du lien du sang n'est pas si ancienne que cela. D'ailleurs, d'autres cultures envisagent l'éducation des enfants autrement et ces enfants-là ne sont ni plus ni moins heureux que ceux élevés dans une culture où le lien de parenté prévaut. Autrefois, dans notre société, c'était la survie du groupe qui comptait. Peu importait, finalement, par qui on était élevé. Puis nous avons commencé à acquérir des terres et la parenté liée au sang est devenue plus importante. Car plus on se réunissait, plus on accumulait des terres. La propriété a imposé la parenté par le sang. Mais on oublie qu'il en existe d'autres formes. En Polynésie française, par exemple, on ne devient pas parent quand on met au monde un enfant mais quand on le reconnaît. Certains enfants sont donc confiés à d'autres personnes – celles qui ont les capacités économiques de les élever – ou connaissent plusieurs parents dans leur vie. Là aussi, les enquêtes montrent qu'ils ne se portent ni mieux ni moins bien que d'autres. Je ne dis pas qu'il ne faut pas privilégier les liens du sang, juste qu'il faut pouvoir s'interroger. Dans certains cas, lorsque la parole de l'enfant est recueillie, on ne tient finalement pas compte de son avis ou alors on crie à l'aliénation parentale. C'est bafouer l'enfant dans sa capacité à donner son avis et à comprendre la situation qu'il subit.

Peut-on estimer que certains adultes ne sont pas aptes à être parents ?

Je différencierais la relation du lien. Dans certains cas, il est nécessaire de mettre un terme à cette relation parce qu'elle est dangereuse pour l'enfant et néfaste pour son devenir. Mais maintenir le lien avec les parents biologiques me semble important.

Vous-même avez grandi avec un père violent. Tous ces témoignages recueillis font-ils écho à votre vécu ?

Je n'ai pas subi de violences physiques. Mais les autres membres de ma famille, oui. J'ai donc incorporé cette notion de violence. Je suis quelqu'un qui n'arrive pas à gérer la colère. Pourtant, la colère peut être saine. Je pense par ailleurs que je dois à mon père mon intérêt pour la violence. Je le dois aussi à ma mère qui a toujours fait comme s'il ne se passait rien à la maison. Comme si tout était normal. C'est pour cette raison que j'ai toujours cherché à comprendre comment la violence peut devenir le seul moyen de communication. Je n'ai pas une image négative de mes parents. Peut-être ne s'agit-il là que d'un mécanisme de protection pour pouvoir assumer mon histoire. D'autre part, je leur dois beaucoup : le goût des livres, de l'écriture. C'est ça qui est compliqué, les gens violents ne le sont pas à temps plein. ●

(1) *Faire taire le silence*, par Isabelle Seret, éd. Academia, 246 p.



1966

Naissance, à Arlon.

1986

Débute en tant que journaliste à la RTBF.

1999

Passé quatre années au Proche-Orient, deux en Arménie et six au Burundi.

2011

Formation à la sociologie clinique puis certification en victimologie appliquée.

2014

Formation à l'animation de groupe en sociologie clinique. Coécrit, avec Vincent de Gaulejac, *Mon enfant se radicalise* (Odile Jacob).

2022

Parution de *Chez moi vit la violence* (La Manufacture de livres).

